

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE BEAUCE

N° : 350-11-000086-187  
Surintendant : 43-2420477

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)  
En matière de faillite et d'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION  
DE :

**SINA GRAINS INC.**, société par actions  
légalement constituée ayant son siège au  
121, route du 7<sup>e</sup> Rang, Saint-Malachie  
(Québec) G0R 3N0

Débitrice proposante

et

**RAYMOND CHABOT INC.**, société par  
actions légalement constituée ayant son  
siège au 140, Grande-Allée Est, bureau  
200, Québec (Québec) G1R 5P7

Syndic

St-Joseph  
le 26 novembre 2018  
Vu la demande et  
la preuve,  
Par ses motifs:  
Accueillie la demande  
suivant ses conclusions,  
le tout sans frais.  
Me Lyne Lafest  
R.L.F.

**DEMANDE DE PROROGATION DU DÉLAI  
POUR DÉPOSER UNE PROPOSITION (2<sup>E</sup>)**  
(ART. 50.4(9) DE LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ)

À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE SIÉGEANT EN  
MATIÈRE DE FAILLITE, DANS ET POUR LE DISTRICT DE BEAUCE, OU AU  
RÉGIS TRAIRE DE CETTE MÊME COUR, LA DÉBITRICE PROPOSANTE EXPOSE CE  
QUI SUIT :

1. Le 13 septembre 2018, la débitrice proposante a déposé auprès du Séquestre officiel un avis d'intention de faire une proposition conformément à l'article 50.4(9) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, tel qu'il appert de l'*Avis de l'intention de faire une proposition*, de la *Liste des créanciers*, de la *Lettre d'acceptation de mandat par le syndic* et du *Certificat de dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition*, en liasse, pièce P-1.
2. Le 12 octobre 2018, une première demande de prorogation du délai a été consentie par le registraire, prorogeant ainsi le délai pour déposer la proposition jusqu'au 26 novembre 2018, tel qu'il appert au dossier de la Cour.

3. La débitrice proposante est bien fondée de demander au Tribunal une deuxième prorogation de délai de 45 jours pour le dépôt d'une proposition à ses créanciers, pour les motifs ci-après exposés.
4. Depuis le dépôt de son avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers, la débitrice proposante agit de bonne foi et avec toute la diligence voulue.
5. La débitrice proposante est confiante que si la prorogation demandée est accordée, elle sera en mesure de faire une proposition concrète et viable à ses créanciers.
6. En effet, la débitrice proposante continue ses démarches afin de vendre une terre avec l'aide d'un courtier et poursuit ses opérations courantes en limitant les frais d'exploitation au maximum, le tout afin d'être en mesure de soumettre une proposition viable à l'ensemble de ses créanciers.
7. D'ailleurs, une entreprise est intéressée à acheter ou financer les terres agricoles appartenant à la débitrice proposante, tel qu'il appert d'un *Avis d'intention d'acquisition ou de financement de l'ensemble des actifs détenus par Mme Nancy Morin et M. Simon Théberge*, pièce P-2.
8. De surcroit, la débitrice proposante a récemment effectué une demande de financement auprès de la Banque Nationale, laquelle est présentement sous étude, tel qu'il appert d'une correspondance de la Banque Nationale datée du 21 novembre 2018, pièce P-3.
9. Par ailleurs, en date de la rédaction de la présente, l'état de l'évolution de l'encaisse préparé par la débitrice proposante en collaboration avec le syndic est respecté et reflète la situation actuelle de la débitrice proposante, tel qu'il appert de l'*État de l'évolution de l'encaisse* pour la période du 4 novembre 2018 au 9 février 2019 et du *Rapport du syndic désigné sur l'état des affaires et des finances de la débitrice* en date du 23 novembre 2018, en liasse, pièce P-4.
10. La prorogation demandée n'est pas de nature à causer un préjudice à l'un ou l'autre des créanciers de la débitrice proposante.
11. Le syndic consent à la présente demande de prorogation du délai et confirme que seule l'avocate de la créancière Desjardins a demandé d'être informée de toute demande de prorogation de délai dans ce dossier, tel qu'il appert au *Rapport du syndic désigné sur l'état des affaires et des finances de la débitrice*, pièce P-4.
12. Ceci étant dit, la créancière Desjardins ne s'oppose pas à la présente demande de prorogation, tel qu'il appert d'un courriel de l'avocate de celle-ci en date du 23 novembre 2018, pièce P-5.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :**

**PROROGER** de 45 jours, soit jusqu'au 10 janvier 2019 le délai prévu pour le dépôt d'une proposition de la débitrice proposante.

**Subsidiairement,**

**ACCORDER** tout autre délai jugé raisonnable à la débitrice proposante pour lui permettre le dépôt d'une proposition.

**LE TOUT SANS FRAIS**, sauf en cas de contestation.

Québec, le 23 novembre 2018

(s) Lévesque Lavoie Avocats

**LÉVESQUE LAVOIE AVOCATS INC.**

Avocats de la débitrice proposante

M<sup>e</sup> Bruno Lévesque

2500, chemin du Petit-Village, bureau 101

Québec (Québec) G1C 1V6

Téléphone : 418 627-2442

Télécopieur : 418 627-6656

Courriel : [blevesque@levesquelavoie.com](mailto:blevesque@levesquelavoie.com)

Notification : [notification@levesquelavoie.com](mailto:notification@levesquelavoie.com)

☎ : 6612-0001

---

## DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je, soussignée, **NANCY MORIN**, domiciliée et résidant au 121, route du 7<sup>e</sup> Rang, Saint-Malachie (Québec) G0R 3N0, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis la représentante de la débitrice proposante dans le présent dossier.
2. J'ai pris connaissance de la présente demande de prorogation du délai pour déposer une proposition.
3. Tous les faits y étant allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ :**

(s) Nancy Morin

\_\_\_\_\_  
**NANCY MORIN**

Déclaré solennellement devant moi, à  
Québec, ce 23<sup>e</sup> jour de novembre 2018

(s) Rébecca Bélanger #224058

\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation pour le  
Québec

Copie conforme

*Lévesque Lavoie Avocats*

Lévesque Lavoie Avocats

# RAPPORT DE PREUVE (NOTIFICATION)

# LEXOP

Sujet NOTIFICATION PAR COURRIEL LÉVESQUE LAVOIE AVOCATS (134 CPC)  
Nom du dossier Dans l'affaire de la proposition de SINA GRAINS INC.  
Numéro de dossier à la Cour 350-11-000086-187  
Généré le Ven le Nov. 23 2018, à 17:04  
# de rapport A29837R71160

## Document(s) notifié(s)

Nom du fichier	Pages	Intégrité du document		
20181123-demande-prorogation-du-delai-cc.pdf	5	(SHA256 checksum): 099830a8a1c13b09b927a5d010499d16c9bd09f048a7030433618d1a6748c568	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-4.pdf	12	(SHA256 checksum): 3bb87be3eea238b79bdabc2876a70d4a68e2e578c48278bdf16746775545f5f9	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-5.pdf	2	(SHA256 checksum): 4fe134843740ed4fb5883888efec08d9ea82d06c4999ae5ab1a605f7cf132868	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-2.pdf	2	(SHA256 checksum): f508432080703bbc87d3a1b78a6512394ce7baf0d4d8acd35c8a355472b76213	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-3.pdf	2	(SHA256 checksum): 5cae93d441437d9a35416fa56904e093b6e278b363ee5fb42352a8d524a5a7e6	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-1.pdf	6	(SHA256 checksum): 163a2160dfbbc2196f02d2c1f7e986b6eb0234c00b89bcd2414cc404c110d874	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64

## Message

Bonjour Étienne Fiset, vous êtes par la présente notifié(e) du message qui suit et du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Mélina Lessard.

## Envoyé par

Nom Mélina Lessard  
Courriel mlessard@levesquelavoie.com

## Envoyé à

Nom Étienne Fiset  
Courriel fiset.etienne@rcgt.com

## Preuve de transmission

Date & heure 23 Nov. 2018 - 05:02 PM  
Statut Message transmis au destinataire avec succès  
SMTP 250 SmtptThread-5420-1543010528879@uk-mta-63.uk.mimecast.lan Received OK  
Envoyé de 167.89.85.142

# RAPPORT DE PREUVE (NOTIFICATION)



Sujet NOTIFICATION PAR COURRIEL LÉVESQUE LAVOIE AVOCATS (134 CPC)  
Nom du dossier Dans l'affaire de la proposition de SINA GRAINS INC.  
Numéro de dossier à la Cour 350-11-000086-187  
Généré le Ven le Nov. 23 2018, à 17:04  
# de rapport A29837R71159

## Document(s) notifié(s)

Nom du fichier	Pages	Integnte du document		
20181123-demande-prorogation-du-delai-cc.pdf	5	(SHA256 checksum): 099830a8a1c13b09b927a5d010499d16c9bd09f048a7030433618d1a6748c568	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-4.pdf	12	(SHA256 checksum): 3bb87be3eea238b79bdabc2876a70d4a68e2e578c48278bdf16746775545f5f9	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-5.pdf	2	(SHA256 checksum): 4fe134843740ed4fb5883888efec08d9ea82d06c4999ae5ab1a605f7c132868	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-2.pdf	2	(SHA256 checksum): f508432060703bbc87d3a1b78a6512394ce7baf0d4d8acd35c8a355472b76213	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-3.pdf	2	(SHA256 checksum): 5cae93d441437d9a35416fa56904e093b6e278b363ee5fb42352a8d524a5a7e6	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64
p-1.pdf	6	(SHA256 checksum): 163a2160dfbbc2196f02d2c17e986b6eb0234c00b89bcd2414cc404c110d874	e9b1a4d5-295f-4957-bcc8-7b305751b708.zip	(SHA256 checksum): 23a1e89900768a650f5711df93b028bcd07262f2734089fd80686e64

## Message

Bonjour Me Karine Dionne, vous êtes par la présente notifié(e) du message qui suit et du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Mélina Lessard.

## Envoyé par

Nom Mélina Lessard  
Courriel mlessard@levesquelavoie.com

## Envoyé à

Nom Me Karine Dionne  
Courriel karine.dionne@steinmonast.ca

## Preuve de transmission

Date & heure 23 Nov. 2018 - 05:02 PM  
Statut Message transmis au destinataire avec succès  
SMTP 250 2.0.0 Ok: queued as 431qzK6ftvzBrJx  
Envoyé de 167.89.27.235

\*\*\*\*\*  
 \*\*\* RAPPORT TX FAX \*\*\*  
 \*\*\*\*\*

## EMISSION OK

N° TACHE	2012
N° DE SERVICE	122
ADR. DESTINATAIRE	4186484120
SOUS-ADRESSE	
ID DESTINATAIRE	
HEURE DEB.	11/23 17:19
DUREE TX/RX	03' 03
PGS.	30
RESULTAT	OK

**NOTIFICATION**

BORDEREAU D'ENVOI PAR TÉLÉCOPIEUR (ART. 134 CPC)

Lieu et date de transmission : Québec, le 23 novembre 2018      Heure : voir rapport de transmission

**EXPÉDITEUR**

## Coordonnées

<b>M<sup>e</sup> Bruno Lévesque</b> <b>LÉVESQUE LAVOIE AVOCATS</b> Avocats de la débitrice proposante ☎ : 6612-0001	2500, chemin du Petit-Village, bur. 101 Québec (Québec) G1C 1V6 T 418 627-2442, poste 101 C blevesque@levesquelavoie.com	F 418 627-6656
--	---	----------------

**DESTINATAIRE(S)**

## Coordonnées

<b>Bureau du surintendant des faillites</b> ☎ : 43-2420477	F 418 648-4120
---	----------------

**IDENTIFICATION DU DOSSIER**

Nom des parties :	Dans l'affaire de la proposition de SINA GRAINS INC.
Numéro du dossier du tribunal :	350-11-000086-187

**NATURE DU(DES) DOCUMENT(S) TRANSMIS**

Titre de la procédure :	Demande de prorogation du délai pour déposer une proposition et pièces P-1 à P-5
Nombre de documents :	6
Nombre total de pages envoyées :	30 (incluant celle-ci)

**COMMENTAIRES**

N.B. Si cette télécopie vous est transmise par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur en téléphonant au numéro ci-dessus. Veuillez de plus lui retourner par courrier la transmission originale reçue sans la reproduire.

COPIE POUR : BUREAU

---

**C A N A D A**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE BEAUCE**

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre commerciale)  
En matière de faillite et d'insolvabilité

N° : 350-11-000086-187  
Surintendant : 43-2420477

---

**DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :**

**SINA GRAINS INC.**

Débitrice proposante

et

**RAYMOND CHABOT INC.**

Syndic

---

**DEMANDE DE PROROGATION DU DÉLAI  
POUR DÉPOSER UNE PROPOSITION (2<sup>E</sup>)**  
(ART. 50.4(9) DE LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ)

---

**Lévesque Lavoie**  
AVOCATS



**LÉVESQUE LAVOIE AVOCATS INC.**

2500, chemin du Petit-Village, bur. 101  
Québec (Québec) G1C 1V6  
Téléphone : 418 627-2442  
Télécopieur : 418 627-6656  
notification@levesquelavoie.com

**ME BRUNO LÉVESQUE**  
blevesque@levesquelavoie.com  
☎ : 6612-0001

Casier n° 106

Code : BL 5432